



- [Études collégiales](#)
- [Établissements](#)
- [Programmes d'études](#)
- [Programmes de subvention](#)
- [Systèmes informatiques](#)
- [Financement et équipement](#)
- [Données et statistiques](#)
- [Administration et contrôle](#)
- [Épreuves uniformes](#)

Soutien à la francophonie canadienne

Coopération universitaire en matière d'enseignement supérieur et de recherche

Québec - Nouveau-Brunswick

2004-2005

LES ÉCHANGES UNIVERSITAIRES UNE DYNAMIQUE DE PARTAGE

Orientations générales	Caractéristiques	Formes de soutien	Durée du soutien	Évaluation des projets
Sélection des projets	Poursuite des projets	Dépôt des projets	Échéancier	Responsables du programme

[Formulaire : présentation de projet](#)

Orientations générales

Compte tenu de l'importance de la coopération dans la poursuite de la mission de recherche et de formation qui est celle de l'université afin de soutenir la collaboration entre les établissements universitaires du Québec et les établissements universitaires francophones du Nouveau-Brunswick, le Secrétariat québécois aux affaires intergouvernementales canadiennes (SAIC) et le ministère de l'Éducation proposent un programme de soutien financier à la réalisation de projets de coopération présentés par des universitaires québécois.

Les partenaires francophones du Nouveau-Brunswick doivent soumettre leur version du projet aux autorités de leur province.

Caractéristiques

Ce programme de coopération s'adresse au personnel d'enseignement et de recherche ainsi qu'aux étudiantes et aux étudiants. Il comprend deux volets : la recherche et la formation.

- **La recherche**

Ce volet du programme s'adresse aux équipes qui désirent poursuivre des travaux de recherche conjointement avec des universitaires francophones du Nouveau-Brunswick.

Les travaux projetés doivent être réalisés par une équipe de recherche reconnue et financée, comprenant normalement des étudiantes ou des étudiants de 2^e ou de 3^e cycle ainsi que des jeunes diplômées ou diplômés qui poursuivent une formation post-doctorale.

- **La formation**

Deux formules sont possibles relativement à ce volet :

1. Une étudiante ou un étudiant, membre d'une équipe qui soumet un projet au titre du volet recherche, effectue un stage de recherche-formation dans l'équipe partenaire.

2. L'étudiante ou l'étudiant, membre d'une équipe qui soumet un projet au titre du volet recherche, tout en demeurant inscrit dans une université québécoise, poursuit sa formation pendant un ou deux trimestres dans une université du Nouveau-Brunswick. Par suite d'une entente entre les universités, les unités obtenues sont reconnues et comptabilisées dans son dossier au Québec.

NOTE - Les projets dont le seul objectif est la participation d'étudiantes ou d'étudiants, de professeures-chercheuses ou de professeurs-chercheurs à des colloques, congrès ou séminaires ne seront pas pris en considération.

Formes de soutien

Les dépenses suivantes de l'équipe québécoise sont admissibles :

- les frais de déplacement et de séjour;
- les frais pour études.

La ou le responsable du projet indique le coût total de celui-ci aux fins du calcul de la subvention. Le SAIC fait parvenir à l'établissement 80 p.100 de la subvention accordée; le solde est versé, s'il y a lieu, sur réception du bilan financier et du rapport d'activités présentés sur les formulaires prévus à cette fin par la ou le responsable du projet à l'attachée ou à l'attaché de coopération de son établissement, à la date fixée par cette dernière ou ce dernier.

Durée du soutien

L'aide accordée est d'une durée maximale de trois ans, si les disponibilités budgétaires le permettent.

NOTE - Les barèmes du gouvernement du Québec sur les frais de déplacement des fonctionnaires servent de référence pour le calcul des subventions.

Évaluation des projets

Les principaux éléments pris en considération sont les suivants :

- recommandation par le vice-rectorat de l'établissement universitaire;
- contribution évidente au progrès des connaissances et à la qualité des formations;
- évidence du lien entre les études projetées ou les travaux prévus dans le projet et les activités habituelles des personnes ou des équipes participantes;
- reconnaissance des membres de l'équipe, attestée par les travaux réalisés et les subventions reçues;
- pour les trimestres d'études au Nouveau-Brunswick, demande et justification par la direction du département;
- réciprocité et qualité de la collaboration des partenaires de l'autre province;
- participation étudiante au projet;
- impact réel de la subvention sur la capacité de réalisation du projet;
- difficulté de recourir à d'autres moyens pour réaliser la recherche ou acquérir la formation désirée;
- caractère raisonnable du budget.

Sélection des projets

Un jury composé d'universitaires étudie les projets qui sont ensuite soumis à l'évaluation d'un comité mixte composé de représentants des gouvernements du Québec et du Nouveau-Brunswick.

Poursuite des projets

Les équipes québécoises dont le projet a été retenu pour plus d'un an n'ont pas à présenter une nouvelle demande chaque année. Toutefois, la gestion des projets étant annuelle, le 15 mars de chaque année, les responsables de tels projets doivent déposer un rapport d'activités et un bilan financier, ainsi que la programmation et le coût estimés des activités pour l'année suivante.

Dépôt des projets

L'original du formulaire de présentation de projet dûment rempli doit être remis, accompagné de quatre copies, à l'attachée ou à l'attaché de coopération de l'établissement à la date fixée par cette dernière ou ce dernier, qui devra faire parvenir le tout au ministère de l'Éducation **pour le 31 mars 2004**.

- [Formulaire de présentation de projet](#) (130,0 Ko – Word pour téléchargement)

Échéancier

16 février 2004	Lancement du programme
31 mars 2004	Date limite de réception des projets au ministère de l'Éducation
Avril 2004	Évaluation des projets
Mai 2004	Sélection des projets en comité mixte
Mai 2004	Transmission des décisions aux universités

Responsables du programme

François Choquette

Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes
Direction du commerce intérieur et des politiques hors Québec
875, Grande-Allée Est (2^e étage)
Québec (Québec) G1R 4Y8
Tél. (418) 644-5794
Télécopie : (418) 646-5420
Courriel: francois.choquette@mce.gouv.qc.ca

Yves Bernier

Ministère de l'Éducation
Direction des affaires étudiantes et de la coopération
1035, rue De La Chevrotière (18^e étage)
Québec (Québec) G1R 5A5
Tél. (418) 646-4134
Télécopie : (418) 643-0622
Courriel: yves.bernier@meq.gouv.qc.ca

Les questions et commentaires peuvent être adressés à [Yves Bernier](mailto:yves.bernier@meq.gouv.qc.ca), (418) 646-4134.
Dernière révision le 16 février 2004.

Ce site est optimisé pour le fureteur Microsoft Internet Explorer
avec une résolution de 1024 X 768.

© Ministère de l'Éducation | © Équipe de réalisation
Politique de confidentialité
1035, rue De La Chevrotière, Québec (Québec) G1R 5A5



© Gouvernement du Québec, 2004

PRÉSENTATION DU PROJET

RÉSUMÉ VULGARISÉ

DESCRIPTION TECHNIQUE DÉTAILLÉE (NATURE DU PROJET, PERTINENCE, PROBLÉMATIQUE, ORGANISATION, TRAVAUX PRÉVUS POUR LA DURÉE DU PROJET)

ÉQUIPE
(Reconnaissance de l'équipe et de ses membres par les grands organismes subventionnaires au cours des cinq dernières années; distinguer entre subvention personnelle (P) et subvention d'équipe (E) et indiquer le *montant annuel* de la subvention)

Année(s)	Sujet des travaux	Subvention			Organisme
		P	E	Montant	

Autres formes de reconnaissance (Prix, distinction, décoration, brevet etc.)

CONTRIBUTION DE L'ÉQUIPE PARTENAIRE

Compétence spécifique de l'équipe partenaire

Contribution originale et complémentaire de l'équipe partenaire

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Décrire brièvement chacune des activités prévues pour la seule partie québécoise et indiquer les personnes concernées, l'endroit, la durée et les dates prévues (entre le 1^{er} juin 2004 et le 31 mars 2005).

SYNTHÈSE DES ACTIVITÉS

Chercheuses Chercheurs	Mission (jours)		Étudiantes / Étudiants	Stages (semaines)		Études (mois)	
	Nombre ¹	Durée		Nombre ¹	Durée	Nombre ¹	Durée
Professeures Professeurs			3 ^e cycle				
Professionnelles Professionnels			2 ^e cycle				
Post-doctorantes Post-doctorants			1 ^{er} cycle				
Autres							
TOTAL			TOTAL				

¹Nombre: personne(s)

SUBVENTION DEMANDÉE PAR L'ÉQUIPE QUÉBÉCOISE (Activités prévues entre le 1^{er} juin 2004 et le 31 mars 2005)

Les coûts sont calculés de la façon suivante:

- frais réel de transport;
- forfait de 125 \$ par jour pour les chercheuses ou chercheurs, professeurs et autre(s);
- allocation de subsistance de 375 \$ par semaine pour les stagiaires poursuivant une recherche;
- forfait de 2 000 \$ par session pour les personnes qui poursuivent des études de 1^{er}, 2^e ou 3^e cycle à temps complet.

Dépenses admissibles	Coût unitaire	Nombre	Total	
Déplacement selon le mode de transport				
Séjour: missions (professeures-chercheuses ou professeurs-chercheurs)				
Séjour: stages (étudiantes et étudiants)				
Forfait pour études de 1 ^{er} , 2 ^e et 3 ^e cycles				
Subvention demandée				
COÛT TOTAL DU PROJET (Partie québécoise)				
DÉPENSES (IDENTIFICATION)	Coût		Financement (autres sources)	
	Unitaire	Total	Sources	Contribution \$
TOTAL		\$		\$

RÉALISATIONS

(Indiquer sommairement les publications, les communications et les autres résultats concrets devant émaner de cette coopération. En ce qui concerne la participation d'une étudiante ou d'un étudiant, indiquer le titre de sa thèse et souligner l'apport du projet à sa formation)

SIGNATURE DE LA RESPONSABLE OU DU RESPONSABLE DU PROJET

Je certifie que les renseignements fournis sont exacts et je m'engage à satisfaire aux conditions mentionnées dans le dépliant contenant les renseignements généraux

Date: _____

Signature: _____

RECOMMANDATIONS DU VICE-RECTORAT DE L'ÉTABLISSEMENT

Classement du projet par rapport aux autres projets de l'institution et selon les catégories suivantes:

A - B - C - D ("A" étant la catégorie supérieure): _____

Rang: _____

Commentaires:

Nom _____

Signature _____

Fonction _____

Date _____